

Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne : résultats commerciaux et financiers au 30 juin 2011

Une activité et des résultats satisfaisants au premier semestre

| ■ Encours gérés : | 30/06/2011 | Var 1 an |
|-------------------------------|------------|----------|
| Encours de Collecte (globale) | 14.076 M€ | + 4,2 % |
| Encours de Crédits | 9.161 M€ | + 6,0 % |

| ■ Résultats financiers (comptes sociaux) | 30/06/2011 | Var 1 an |
|--|------------|----------|
| Produit Net Bancaire | 194,4 M€ | + 3,1 % |
| Charges de Fonctionnement Nettes | - 93,9 M€ | + 4,2 % |
| Résultat Brut d'Exploitation | 100,5 M€ | + 2,0 % |
| Résultat Net | 60,3 M€ | + 7,6 % |

Les six premiers mois d'activité de l'année 2011 sont marqués par une évolution des encours de collecte essentiellement portée par la collecte bancaire et par l'assurance-vie. Par ailleurs, il est utile de rappeler qu'au mois de juin, la Caisse Régionale a réalisé une émission de C.C.A., qui a connu un vif succès et qui marquait le premier volet de son nouveau projet d'Entreprise « Horizon 2015 ». Les encours de crédits sont, quant à eux, tirés par les crédits à l'habitat, les crédits d'équipement aux entreprises et aux collectivités.

Dans ce contexte, le produit net bancaire est en hausse sensible. La Marge d'Inter-

médiation Globale s'améliore sous l'effet des encours de crédits et de la poursuite de la gestion active du refinancement. La hausse des dividendes reçus de CA SA, des revenus des titres d'investissement et des titres de placement, entraîne une évolution favorable de la marge sur le compartiment Fonds Propres. Sur cette même période, la progression des charges de fonctionnement s'explique principalement par les frais administratifs, liés au projet informatique Nice, et par les impôts et taxes (en premier lieu, la Contribution Economique Territoriale qui a remplacé la taxe professionnelle). Le coût du risque reste maî-



trisé, en baisse grâce à la diminution des créances douteuses et litigieuses.

Ces différents éléments permettent au résultat net **au 30 juin 2011 de s'établir à 60,3 M€**, en progrès de 7,6 % par rapport à celui du 30 juin 2010.

Le nouveau prix indicatif de référence des CCA est de 166,92 € par titre.

Il est en croissance de 3,7 % par rapport au prix d'émission.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 22 juillet 2011 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence des CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2011.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er août 2011 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes du 31 décembre 2011.